

DESIALIS S'ENGAGE DANS LA CERTIFICATION NON OGM

Les OGM au centre des préoccupations de la société

Désialis, filiale de coopératives agricoles françaises de production de luzernes, pulpes de betterave, drêche de blé maïs et pulpes de raisins déshydratés, propose au marché des produits obtenus à partir de semences non OGM, puisque non autorisés en Europe.

Les agriculteurs qui approvisionnent les sites de production dans le périmètre de Désialis se sont engagés à n'utiliser que des semences non OGM.

Nos cultures, nos transports vers les usines de déshydratation, nos outils de déshydratation et nos silos sont entièrement dépourvus de matières sans OGM.

C'est pourquoi, en plus de notre origine 100 % française garantissant d'ores et déjà de mettre à disposition des produits exempts d'OGM, nous nous sommes engagés dans une procédure de certification de nos différents sites de production avec le label VLOG. Cette certification en cours viendra compléter le respect du Guide des Bonnes Pratiques de nos productions actuelles. Chaque échelon de notre parcours produit est engagé dans cette démarche, des planteurs jusqu'aux sites de départ.

Nous utilisons dès aujourd'hui une signalétique sur tous les supports présentant nos produits afin d'affirmer nos valeurs production française – non OGM.



Notre volonté de proposer des produits non OGM s'inscrit dans notre stratégie, représentée par notre signature à la fibre levure. Celle-ci représente notre engagement auprès des levureurs dans leur réponse aux attentes sociales et le bien-être animal, au travers de productions saines françaises et non OGM.

Désormais, notre service qualité et performance se tient à votre disposition pour toute demande de lettre d'engagement dans l'attente de vous fournir le certificat final.

